

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 12 mai 2016

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Duveau, Point, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : Mme Balada donne pouvoir à M. Le Breton, Mme Etienne donne pouvoir à M. Poupard.

Absents excusés : Mmes Areal-Moreau, Levesque. MM. Sorin et Bodin.

Finances

Ligne de trésorerie : le conseil municipal décide de ne pas renouveler la ligne de trésorerie dans l'immédiat.

Subvention : le conseil municipal vote une subvention d'un montant de 798 € au profit de l'association Familles Rurales d'Yzernay pour la Halte-Garderie « La Souris Verte ». (448 h de gardes x 1.76 €).

Décision modificative au budget : le conseil municipal vote la modification suivante au budget communal

Article 673 – Annulation de titres sur l'exercice antérieur = + 2000 €

Article 022 – Dépenses imprévues = - 2000 €

Voirie-Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme - **Débat sur le PADD** : le conseil municipal approuve le PADD qui comporte les orientations suivantes :

Axe 1 : Cultiver l'art de vivre et de travailler aux Cerqueux

1. Préserver et conforter la vocation agricole de la commune
2. Conforter le dynamisme industriel et artisanal
3. Préserver le niveau d'équipement de la commune
4. Limiter l'exposition de la population aux risques et aux nuisances
5. Limiter la consommation foncière et l'impact paysager des nouvelles constructions

Axe 2 –Valoriser le patrimoine, le paysage et les atouts environnementaux de la commune

1. Préserver et mettre en valeur les éléments remarquables et identitaires du territoire communal
2. Protéger et valoriser la richesse écologique des Cerqueux dans un souci de conciliation avec l'activité humaine.

Aménagement du centre-bourg – Choix du bureau d'étude. Sur les 15 cabinets contactés, 8 ont fait une offre. A l'issue de l'analyse des offres réalisée par le CAUE, trois cabinets ont été auditionnés :

Agence 7 lieux 14 800.00 €

Atelier Horizons 15 600.00 €

Agence Talpa 15 340.00 €

Suite à l'audition, le jury propose de retenir l'agence 7 lieux. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

Elagage : Suite à l'abattage du chêne, une jardinière en pierre sèche (identique aux murs de la salle) d'une hauteur d'environ 40 cm sera réalisée par Pascal Longuet.

Étang du Cormier – **Enrochement** - Les devis suivants ont été réalisés :

Bouchet TP 32 344.08 € TTC

Gauffreteau 12 104.40 € TTC

L'entreprise Gauffreteau a réalisé l'enrochement de l'étang d'Amailloux. La commission souhaite aller le voir avant de prendre une décision.

Bénédicte Gaboriau suggère qu'un troisième devis soit demandé à une autre entreprise.

Ponton – le cahier des charges relatif au ponton, fourni par le cabinet GEOCJR (Rigaudeau), a été transmis à la commission.

Projet Maine-et-Loire Habitat – Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de finition et de faire constater l'état du terrain par un huissier à la réception du chantier.

Lotissement : afin de solder le marché de l'entreprise Bouchet, le conseil municipal donne son accord pour transformer le montant de l'actualisation en travaux.

Affaires sociales – Petite enfance

Accueil de loisirs

Facturation – suite à multiplication des annulations de dernière minute non justifiées, le règlement sera appliqué à la lettre et le temps prévu à l'inscription sera facturé aux familles.

ALSH été – des devis ont été acceptés pour la location de structures gonflables pendant 2 jours (320 €TTC), pour l'achat de petit matériel nécessaire à l'animation et pour l'achat de chasubles flockées avec le nom et le n° de téléphone portable de l'ALSH.

Pour la fête de fin du centre, un goûter sera organisé par l'équipe d'animation.

En ce qui concerne les sorties avec d'autres communes, il faut favoriser l'intérêt des enfants (création de liens) avant l'intérêt financier. Dorénavant, pour toute sortie organisée avec un autre centre, tous les éléments devront être transmis en amont à la commission.

Un planning des horaires du personnel devra être transmis au responsable de la commission.

Feu d'artifice – M. Vinet doit adresser un devis pour le feu d'artifice des Cerquo'folies. Les démarches administratives nécessaires doivent être faites dès que possible.

TAP

La porte ouverte aura lieu les 27 et 30 juin 2016 pendant l'heure de TAP.

Il n'y aura pas de TAP les 4 et 5 juillet. Le 4 juillet, un spectacle sera organisé avec l'intervenant de Canal Bleu Production (César le clown). Le 5 juillet, l'accueil périscolaire sera ouvert dès 15h45.

CPIE : un stand sur le zéro pesticide sera installé le dimanche 3 juillet 2016 lors des Cerquo'folies.

Bâtiments communaux

Foyer des jeunes - La société 2ISR propose une borne sécurisée pour 99 € HT + abonnement de 10.90 € HT/mois. Le conseil municipal accepte de prendre à sa charge la totalité (y compris l'abonnement). Toutefois, toute dégradation dans le local ou non-respect du règlement entraînera une suspension de la connexion internet et la déduction de l'abonnement de la subvention annuelle.

Local des associations - L'association La Gaule Cerquoise demande l'installation d'une prise dans son box. La commission propose d'en installer une dans chaque box non équipé (3 prises à installer).

Nettoyage des bâtiments – Différents devis sont à l'étude. Afin d'avoir des prestations comparables, la commission a demandé à l'entreprise Paillat de faire un devis complémentaire pour le lavage du jeu de boules.

Un autre devis complémentaire sera demandé aux entreprises Nova et Paillat pour le nettoyage des pavés autour de la maison de l'enfance.

Illuminations - La société BAZAUD a envoyé un nouveau devis pour trois motifs en location triennale pour un montant de 435 € par an. Le conseil municipal valide le devis pour 3 motifs qui seront choisis ultérieurement.

Projet éolien du Bocage

Le maire rappelle que l'enquête publique se déroule du 18 avril au 21 mai 2016 et que, dans cadre de cette enquête, le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet.

Questions diverses

Personnel communal : le maire informe le conseil municipal que Denis Grolleau a demandé sa mutation pour la commune de Maulévrier pour le 18 juillet 2016. Une procédure de recrutement a été lancée. Les candidatures doivent être adressées à la mairie avant le 20 mai 2016.

Intercommunalité : Joël Poupard souligne que les rencontres entre la CAC et la Communauté de Communes du Bocage ont lieu à 18h ou 18h30 ce qui ne permet pas aux élus qui ont une activité professionnelles d'y participer. D'autre part, il est précisé que le projet de construction d'une déchetterie intercommunale est engagé.

Agenda du mois

19/05/2016	20H00	Réunion publique PLU (présentation du PADD)
23/05/2016	20H00	Réunion de travail sur le règlement du PLU
25/05/2016	18h30	Commission bâtiments communaux
30/05/2016	14H30	Réunion PLU avec le cabinet Urban'ism (règlement)
30/05/2016	20h00	Réunion maire/adjoints
31/05/2016	20h00	Commission des affaires sociales (à confirmer)
02/06/2016	20h15	Conseil municipal
13/06/2016	20h00	Réunion publique PLU (présentation du zonage et du règlement)
16/06/2016	20h00	Rencontre élus CAC/Communauté de Communes du Bocage